

Rumilly, le 11 mars 2022



Ville de Rumilly

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 20
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : CH/NP/SB

Affaire suivie par Sophie BRUYERE, Assistante administrative, Secrétariat Général

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE PUBLIQUE

Madame, Monsieur,

La **prochaine séance publique du Conseil Municipal** aura lieu le
JEUDI 17 MARS 2022 à 19 heures 30 min
en Mairie de Rumilly (salle du Conseil).

A l'ordre du jour figurent :

↳ Finances

- 01) Budget principal de la Ville
 - Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021.
 - Affectation des résultats.
 - Approbation du budget primitif 2022.
 - Fixation des taux de la fiscalité 2022.
- 02) Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus siégeant au Conseil Municipal au titre de l'exercice 2021
Information au Conseil Municipal.
- 03) Autorisations de programme – Crédits de paiement :
 - Action Cœur de ville : Aménagement Ecoles / Tours / Montpelaz.
 - Action Cœur de ville : Parking silo secteur Salteur.
- 04) Budget annexe Cinéma
 - Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021.
 - Affectation des résultats.
 - Approbation du budget primitif 2022.
- 05) Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital
 - Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021.
 - Affectation des résultats.
 - Approbation du budget primitif 2022.



- 06) Guerre en Ukraine – Aide humanitaire en faveur de la population ukrainienne
Subvention à l'association « Protection Civile ».

↳ Travaux

- 07) Aménagement d'une liaison piétonne au droit de la Route Départementale n° 231 en direction de Moye, après le giratoire du Bouchet
Convention d'autorisation de voirie et d'entretien à intervenir entre le Département de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly.

↳ Ressources humaines

- 08) Modification des tableaux des emplois permanents et non permanents.
- 09) Mise à disposition d'un local de médecine préventive par la Commune de Rumilly au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie
Avenant n° 1 à la convention à intervenir entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly.

↳ Urbanisme

- 10) Plan de relance Logement de l'Etat
Mise en place d'une aide de soutien à la production de logements neufs
Contrat de relance du logement à intervenir entre l'Etat, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et la Commune de Rumilly

↳ Foncier

- 11) Division d'une parcelle rue Amédée de Conzier
Autorisation à donner à M. LE MAIRE pour déposer une déclaration préalable de division.
- 12) Définition des modalités d'intervention, de portage et de restitution de biens situés 12 rue du Mont-Blanc
Convention pour portage foncier à intervenir entre l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly.

↳ Formation des élus

- 13) Droit à la formation des élus
Récapitulatif des formations de l'année 2021.

↳ Marchés publics

- 14) Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour la fourniture de carburants à la pompe par cartes accréditives
Désignation du titulaire.
- 15) Accord-cadre à bons de commande passé dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Ville de Rumilly, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly et la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour les services de télécommunication
Désignation du titulaire.
- 16) Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de denrées alimentaires pour le service de restauration scolaire.
Désignation du titulaire.

↳ Sports

- 17) Utilisation des installations sportives des communes par les lycéens
Conventions de mise à disposition d'équipements sportifs au profit d'établissements d'enseignement de compétence régionale à intervenir entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les lycées de Rumilly et la Commune de Rumilly.

↳ Vie associative

- 18) Subventions aux associations dites de loisirs et diverses.
- 19) Mise à disposition d'un équipement multimédia à l'association « Rugby Club Savoie Rumilly »
Convention à intervenir entre l'association « Rugby Club Savoie Rumilly » et la Commune de Rumilly.
- 20) Mise à disposition d'un local associatif à l'association « Club Sportif Athlétique de Rumilly »
Convention à intervenir entre Haute-Savoie Habitat et la Commune de Rumilly.

↳ Relation Citoyen

- 21) Subvention de fonctionnement à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien au titre de l'exercice 2022.

↳ Commerce

- 22) Convention d'objectifs à intervenir avec le Comité d'Action Economique Rumilly-Alby Développement et la Commune de Rumilly relative à la compétence Commerce
Subvention de fonctionnement au Comité d'Action Economique Rumilly-Alby Développement au titre de l'exercice 2022
Désignation de trois représentants de la Commune de Rumilly au sein du Comité de suivi.

↳ Jeunesse

- 23) Subvention à l'Office Socio Culturel de l'Albanais et de Rumilly au titre de l'exercice 2022.

↳ Prévention / Sécurité

- 24) Subventions à différents organismes et associations au titre de l'exercice 2022.
- 25) Subventions à différents établissements scolaires dans le cadre des Plans Particuliers de Mise en Sureté.
- 26) Médiation scolaire
Convention à intervenir entre le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-Etablissement, l'association « Amély » et la Commune de Rumilly.
- 27) Convention de partenariat à intervenir entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly.

↳ Citoyenneté

- 28) Dénomination du mail piétonnier reliant le collège Le Clergeon au lycée de l'Albanais.

↳ Environnement

- 29) Implantation d'un point d'apport volontaire rue du Semnoz
Accord d'implantation à intervenir entre le SIDEFAGE et la Commune de Rumilly.
- 30) Subvention à l'association «Le Tétrás Libre – Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des Pays de Savoie » au titre de l'exercice 2022.

↳ Délégations du Conseil Municipal à M. LE MAIRE

- 31) Compte-rendu des décisions prises par M. LE MAIRE sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Christian HEISON

